

DU SCIENCES NEUROPSYCHOLOGIQUES

Responsable : Professeur Bernard CLAVERIE

Professeur Pierre-Alain JOSEPH

Durée de la formation : 1 an

Public :

Les candidats doivent être titulaires, d'un diplôme de Docteur en Médecine ou d'un D.E.S.S. de Psychologie.

Peuvent être également admis à déposer leur candidature après dérogation accordée par le professeur responsable, les titulaires :

- d'un diplôme de second cycle universitaire,
- d'un diplôme reconnu comme équivalent par la réglementation nationale,
- d'une expérience professionnelle reconnue en équivalence par le conseil pédagogique (orthophonistes, psychomotriciens, kinésithérapeutes, ergothérapeutes etc.).

Objectifs :

Cette formation s'adresse aux professionnels de la santé, des lettres de la rééducation et des sciences, confrontés dans leur pratique et leur exercice professionnel à des problèmes de neuropsychologie ou désirant se perfectionner dans ce domaine scientifique. Notamment : les médecins, psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes, psychorééducateurs, kinésithérapeutes, enseignants, et les travailleurs sociaux titulaires d'un diplôme de 2^e cycle universitaire ou ayant une expérience professionnelle reconnue d'un niveau équivalent sur délibération du collège pédagogique.

Cet enseignement se situe à un niveau de formation professionnelle sans faire double emploi avec les formations initiales de psychologie ou de médecine déjà existantes aux Universités des Antilles et de la Guyane et de l'Université de Bordeaux. Il s'appuie sur ces formations et aborde l'ensemble des aspects de la neuropsychologie, dont certains pourront faire l'objet d'un approfondissement ultérieur de niveau 3^e cycle, concernant l'homme normal, son développement, les problèmes liés au vieillissement, aux apprentissages, aux désapprentissage et préapprentissage liés à la maladie ou aux lésions cérébrales.

Programme :

Enseignement théorique

L'enseignement du D.U. SUP est constitué de 100 heures de séminaires de perfectionnement et de cours comportant l'initiation à la recherche clinique, aux bases théoriques et à l'application thérapeutique des interventions de réhabilitation.

Enseignement pratique

Mise en œuvre d'une approche de réhabilitation en neuropsychologie à travers une application clinique ou de recherche menée par le candidat au sein d'une équipe habilitée par le Conseil Pédagogique

Un tuteur de recherche ou enseignant habilité à diriger les travaux de recherche participant au collège pédagogique, est désigné par le Conseil Pédagogique

Organisation des études :

100h de séminaires thématiques

Contrôle des connaissances et validation :

DU :

Seuls sont admis à se présenter les candidats inscrits ayant régulièrement suivi les enseignements et ayant effectué une étude de cas clinique de neuropsychologie. L'étudiant doit au préalable obtenir l'accord de l'un des responsables de la formation quant au cas à étudier.

Les études sont sanctionnées par :

Inscription sous réserve d'acceptation du responsable pédagogique

Contact Pédagogique :

Service de Médecine Physique
et de Réadaptation

Hôpital Tastet Girard - Pellegrin

Place Amélie Raba Léon

33076 BORDEAUX Cedex

pierre-alain.joseph@chu-bordeaux.fr

delphine.content@u-bordeaux.fr

0557575648

Gestionnaire de scolarité DU/DIU:

Rachel BOTTIN

rachel.bottin@u-bordeaux.fr

- un examen écrit anonyme organisé en fin de chaque année portant sur les enseignements théoriques et noté sur 20 points (2 heures - coefficient 2).

- la présentation d'une étude de cas et un entretien avec un jury composé d'un des responsables de la formation ou de son représentant et au moins deux enseignants de l'Université, notés sur 20 points (coefficient : 1).

Il est organisé deux sessions de cet examen par an.

L'absence à une seule épreuve entraîne la non validation du diplôme.

DU SUP :

Les études sont sanctionnées par :

- un examen écrit anonyme organisé en fin de chaque année portant sur les enseignements théoriques et noté sur 20 points (2 heures – coefficient : 2)

- la soutenance du mémoire issu du stage clinique ou de recherche et entretien avec un jury composé de l'un des responsables de la formation ou de son représentant et au moins deux enseignants habilités à diriger les recherches (coefficient : 1).

Après accord du conseil pédagogique, le mémoire peut être remplacé par une ou plusieurs publications scientifiques acceptées dans une ou des revues à comité de lecture du champ de la neuropsychologie.

Il y a 2 sessions d'examens.

Stages :

Non concerné

Capacités d'accueil :

Minimum : 15

Maximum : 30

Frais de formation* :

Formation Initiale : 450€

Formation Continue :

- reprise d'études financées : 900€

- reprise d'études non financées : 450€

Droits d'inscription à l'Université*

170€

**Tarifs annuels en vigueur en 2019-2020*